

• **L'Alsace**, le 23/09/2012

Rallye de France Un « non-sens indécent » selon ses opposants



*Les membres du collectif Ras le rallye, vendredi devant la Maison de la Région à Strasbourg.
Photo Jean-Marc Loos*

Le collectif Ras le rallye, qui rassemble une trentaine d'associations et d'organisations, souhaite clore une bonne fois pour toutes le chapitre du Rallye de France-Alsace, après la 3^e édition qui se déroulera du 4 au 7 octobre.

« Rallye automobile : non merci ! » : c'est le cri du cœur du collectif alsacien qui rassemble notamment Europe Écologie Les Verts (EELV), Greenpeace, Alsace nature, la Ligue contre la violence routière et les associations de cyclistes et d'usagers des transports en commun.

Vendredi, quelques membres du collectif ont tenu symboliquement une conférence de presse devant le conseil régional d'Alsace, principal financeur du rallye, et dans le quartier du Wacken où se déroulera, pour la première fois, une étape spéciale Strasbourg en centre-ville.

Ils seront également, samedi 29 septembre, conjointement à Mulhouse et Strasbourg pour associer la population à ce « non-sens », selon leurs termes. Dans la cité mulhousienne, les cyclistes se retrouveront à la gare à 15 h. La place Kléber, à Strasbourg, devrait être le théâtre, à partir de 11 h 30 d'une mise en scène pour dénoncer « l'argent jeté par les fenêtres ». « En trois ans, dix millions d'euros ont été investis par les collectivités alsaciennes (NDLR :

Région, Départements du Haut-Rhin et Bas-Rhin, Villes de Mulhouse, Colmar et Haguenau et Communauté urbaine de Strasbourg), en tenant en compte du personnel de la SNCF et de l'ONF requis pour la manifestation et les cours suspendus de la part de l'Éducation nationale. C'est l'argent du contribuable et c'est indécent ! », tonne Alain Jund, porte-parole régional d'EELV.

Pour l'édition 2012, la participation des collectivités, communiquée par la Région, s'élève à 1,42 M€, dont 180 000 € provenant du Haut-Rhin, 100 000 € de Mulhouse et 70 000 € de Colmar, avec un impact économique au niveau alsacien mesuré à près de 18 M€.

Les points d'achoppement sont transversaux. À côté de l'aspect financier, « l'apologie de la vitesse » est dénoncée, « le culte de la personnalité », un sport sponsorisé par des groupes « aux bénéfices astronomiques » ainsi que l'impact environnemental sont pointés du doigt. « L'événement génère une importante pollution, des espaces naturels vosgiens sont piétinés et dévastés, des chemins forestiers sont bétonnés et des arbres y sont abattus pour y faire passer les automobiles. »

Même si le mouvement est minoritaire, Luc Huber, d'Alsace Nature, rappelle la vigilance et les victoires de l'association au cours de ces deux dernières années. L'arrêté préfectoral autorisant le passage du rallye sur les routes du Grand Ballon avait été annulé par la justice l'an dernier. « Cette année, nous sommes attentifs au Champ du feu et au Petit Ballon. »

Alsace Nature, qui a déposé un recours en ce sens, attend la décision du tribunal administratif de Strasbourg qui doit se prononcer, mercredi, sur la légalité des héliports dans les Vosges. Ces héliports sont utilisés notamment dans la vallée de Munster pour déposer des VIP lors du rallye et ce, malgré la loi Montagne de 1985.